



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Sixième assemblée régulière du conseil d'administration du mardi
4 juin 2019

PROCÈS-VERBAL

Sixième assemblée régulière de l'année 2019 du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le mardi 4 juin 2019 à 19 h 00 au Centre culture et environnement Frédéric Back, 870, avenue De Salaberry, local 322-324.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Louis Dumoulin	Président
M. Damien Morneau	Trésorier
Mme Maggy Desgagnés	Secrétaire
M. Fabien Abitbol	Administrateur
Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Administratrice
Mme Alexandra-Maude Grenier	Administratrice
Mme Priscilla Corbeil	Administratrice (19h34)
M. François Talbot	Administrateur (19h17)

Membre sans droit de vote

ABSENCES :

M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, district du Cap-aux-Diamants
------------------	--

Membres avec droit de vote :

IL Y A QUORUM

AUTRES PARTICIPANTS :

Mme Virginie Clet-Ortega	Chargée de projet « Demain la forêt - Ville de Québec »
Mme Nadia Mohammed-Azizi	Secrétaire de rédaction
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, six (6) citoyennes et citoyens assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- | | | |
|----------|---------|--|
| 19-06-01 | 19 h 00 | Ouverture de l'assemblée |
| 19-06-02 | 19 h 05 | Lecture et adoption de l'ordre du jour |
| 19-06-03 | 19 h 10 | Adoption et suivi du procès-verbal du 7 mai 2019 |
| 19-06-04 | 19 h 20 | Présentation par Mme Virginie Clet-Ortega , chargée de projet « Demain la forêt - Ville de Québec » relatif à la plantation d'arbres dans la ville |
| 19-06-05 | 19 h 50 | Première période de questions du public |
| 19-06-06 | 20 h 00 | Documents, lettres et propositions à adopter <ul style="list-style-type: none">• Projet : les Valoristes• Projet : Murale de la Coopérative La Fameuse• Résolution sur le réseau de transport structurant de la ville de Québec• Résolution sur la protection de la canopée urbaine |
| 19-06-07 | 20 h 15 | Période du conseiller municipal |
| 19-06-08 | 20 h 30 | Deuxième période de questions du public |
| 19-06-09 | 20 h 40 | Fonctionnement, informations <ul style="list-style-type: none">• Travaux sur Saint-Augustin, Sainte-Madeleine et Saint-Olivier• Passage Olympia• 30e édition de la Fête de la SDC• Réseau structurant de transport en commun (RSTC), rencontre avec les résidents le 13 juin• Présentation du Collectif TRAAQ pour un transport abordable et accessible• Calendrier 2019-2020 du conseil de quartier.• Bilan des commerces ouverts et fermés sur la rue Saint-Jean• Projet Parc-École• Rencontre avec M. Duclos |
| 19-06-10 | 21 h 00 | Trésorerie <ul style="list-style-type: none">• Paiement secrétaire de rédaction pour le PV de mai 2019• Frais de déplacement relatifs à la résolution CA-19-35• Frais de déplacement relatifs aux rencontres stratégie capitale climat 2030 |
| 19-06-11 | 21 h 10 | Divers |
| 19-06-12 | 21 h 15 | Levée de l'assemblée |

19-06-01 Ouverture de l'assemblée

M. Louis Dumoulin ouvre l'assemblée à 19h05. Il rappelle que ce sera la dernière rencontre avant la pause estivale sauf si nécessaire. Il délègue l'animation de la séance à M. Fabien Abitbol.

19-06-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Des modifications sont demandées à l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR MME MAGGY DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- Ajouts au point «Documents, lettres et propositions à adopter» :
 - Résolution sur le réseau de transport structurant de la ville de Québec
 - Résolution sur la protection de la canopée urbaine
- Ajouts au point «Fonctionnement, informations»:
 - Bilan des commerces ouverts et fermés sur la rue Saint-Jean
 - Projet Parc-École
 - Rencontre avec M. Duclos

Adoptée à l'unanimité.

19-06-03 Adoption et suivi des procès-verbaux du 7 mai 2019

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU de reporter l'adoption du procès-verbal du 7 mai 2019 à une prochaine séance du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

19-06-04 Présentation par Mme Virginie Clet-Ortega, chargée de projet « Demain la forêt - Ville de Québec » relatif à la plantation d'arbres dans la ville

Demain la forêt est un programme de plantations d'arbres sur les terrains privés. *Demain la forêt - Ville de Québec* en est le premier projet. En guise d'introduction, M. Louis Dumoulin rappelle les problèmes auxquels sont dorénavant confrontées certaines essences d'arbres et l'importance de sensibiliser les propriétaires privés car dans Saint-Jean-Baptiste, nos trésors cachés sont nos cours intérieures. Si on plante partout ou massivement (comme sur la rue des Frênes) la même essence et qu'une maladie (ou un insecte) s'attaque à une essence particulière, ces arbres, souvent matures, seront tous malades en même temps et devront être coupés à plus ou moins longue échéance. Cela détruit ainsi de belles rangées et diminue la canopée, même si on replante immédiatement d'autres essences pour compenser. Cela prendra des décennies avant d'être nature à condition de survivre. M. Dumoulin a participé à 3 événements d'Environnement, développement et société – sur ce sujet et plus spécifiquement portant sur le coteau Ste-Geneviève.

Mme Virginie Clet-Ortega débute en contextualisant le jour de la terre. Le 22 avril est d'abord un événement historique datant de 1970 marquant les actions en faveur de la protection de l'environnement. C'est aussi le nom de l'organisme où elle travaille, dont le siège social est à Montréal. L'organisme a pour but d'accompagner les gens (citoyens, industriels et/ou entreprises), dans la diminution de leur impact sur l'environnement. Pour atteindre cet objectif, il

existe différents programmes comme «*À vos frigos*», qui aborde le gaspillage alimentaire avec des ateliers dans les institutions ou les regroupements qui veulent connaître des astuces pour moins gaspiller. Il existe aussi un programme touchant la gestion des matières résiduelles et encore un autre sur la réduction des pertes énergétiques, «*Carbure à l'efficacité*». Tous ces ateliers offerts sont gratuits.

Mme Virginie Clet-Ortega consulte l'assistance pour mesurer le degré de connaissances concernant les nombreux bienfaits pour l'environnement des arbres et l'avantage d'avoir des arbres dans la ville. Plusieurs avantages sont nommés : le fait qu'un arbre situé près d'un bâtiment équivaldrait à 5 climatiseurs en diminuant de 4 à 8 degrés la température ambiante, la fraîcheur qu'il apporte, le confort; les arbres protègent contre les eaux de ruissellement en stockant les eaux pluviales, les arbres purifient l'air en transformant le CO₂, il a aussi des vertus purificatrices en captant de nombreuses particules dans l'air. Bref, plus il y existe de biodiversité, mieux c'est car ça en multiplie les bienfaits. Par exemple, le frêne omniprésent dans les villes en a été fragilisé et est maintenant affecté par l'agrile du frêne. L'arbre constitue aussi un habitat pour la faune et favorise des lieux de bien-être comme des parcs. On favorise les arbres à grand déploiement pour augmenter la canopée mais les arbustes et arbres nourriciers ont aussi un rôle essentiel.

Ce programme initié d'abord par des chercheurs est une collaboration de la Fondation des Cow-Boys fringants, Fondation David Suzuki et La tribu exécuté par le Jour de la terre. *Demain la forêt – Ville de Québec* : est le premier projet opérationnel de *Demain la forêt*, un programme de subvention destiné tant aux particuliers qu'aux entreprises. Il y a deux appels de projet par an. Le programme a commencé à l'automne 2018. Le deuxième appel de projet se terminera le 21 juin 2019. Le premier appel a permis la réalisation de cinq projets et jusqu'à maintenant, le deuxième appel de projet a reçu le double. Le programme de subvention devrait durer jusqu'à 2021 avec l'ambition que ce soit la ville qui puisse ensuite s'auto réguler. Mme Virginie Clet-Ortega souligne aussi un gala qui mêlera humour et chanson le jeudi, 6 juin 2019 pour amasser des fonds pour le projet montrant que le projet résulte d'une collaboration entre divers acteurs de la société.

Ce projet se veut un complément à la *Vision de l'arbre* de la ville de Québec pour tous les territoires autres que municipaux.

M. Louis Dumoulin demande ce qui arrive pour ce qui est des terrains qui sont de juridiction provinciale ou fédérale en donnant l'exemple du quadrilatère Jeffrey Hale, s'il y a des ententes prises avec le Ministère de l'énergie et des ressources naturelles par exemple. Mme Virginie Clet-Ortega mentionne que ce n'est pas un obstacle pour la présente initiative.

Mme Virginie Clet-Ortega poursuit en présentant le formulaire permettant d'accéder au projet sur le site internet de Jour de la terre : <https://www.jourdelaterre.org/qc/tous-les-jours/programmes/demain-la-foret-quichet-unique-a-quebec/>. Elle explique que c'est un comité de scientifiques de l'Université Laval et elle-même qui font l'analyse des projets reçus selon les essences présente et le terrain etc., et ensuite, ceux-ci sont approuvés. Puisque le programme demande des projets d'un minimum de dix arbres, elle donne l'exemple d'un regroupement de citoyen d'un St-Roch, *Reverdier St-Roch*, qui ont qualifié avec un projet d'une douzaine d'arbres plantés chez différents propriétaires, représentant des terrains épars.

Mme Clet-Ortega rappelle que l'objectif principal de l'initiative est d'augmenter la canopée de la ville. On souhaite des arbres à grand déploiement pour avoir plus de couvert végétal (min. 7 m

de haut, gabarit moyen 30 cm de circonférence). Cependant, des arbres fruitiers, par exemple, peuvent être ajoutés en complémentarité.

Mme Virginie Clet-Ortega précise que le Jour de la Terre ne plante pas lui-même les arbres. Ce sont les groupes qui sollicitent qui doivent voir avec quel organisme ils vont réaliser leur initiative, ex. Arbre évolution, Nature Québec, Verdir st-Roch, etc. Ce doit être une organisation qui sait planter. Jour de la terre quant à elle subventionne la réalisation, donne les contacts d'organisme, oriente dans la création d'un plan d'aménagement et accompagne dans sa réalisation.

Il est suggéré d'inviter Hydro-Québec à participer à la Table de verdissement de la ville de Québec pour trouver de meilleures solutions car cette organisation coupe beaucoup d'arbres afin de dégager les lignes électriques et donc se retrouve à travailler à contre-sens de ce qui est espéré.

M. Louis Dumoulin demande quelles essences d'arbres sont privilégiées. Mme Virginie Clet-Ortega répond que celles-ci sont conseillées selon le terrain. Les essences indigènes qui sont déjà sur le terrain sont habituellement privilégiées car ça démontre qu'elles y sont bien. Elle précise aussi qu'on se doit de prendre en considération le contexte de changement climatique. Ce n'est pas parce que c'est joli, que c'est adapté.

Mme Virginie Clet-Ortega fait une lecture rapide des critères généraux : zone de rusticité 4d ou moins, 10 arbres minimum, variété d'essences, etc. Elle mentionne que 80% des dépenses engagées par un plan d'aménagement sont financées par le projet. Le propriétaire s'engage aussi à ne pas couper l'arbre planté pour une période de 25 ans. Le formulaire pour adhérer au projet est en ligne. C'est Mme Clet-Ortega qui le reçoit et l'analyse avec le comité scientifique et la réponse est donné un moins plus tard.

Les projets ayant été réalisés avec le premier appel se situe dans Saint-Sacrement, St-Roch, le port de Québec et la Baie de Beauport. Il n'y pas de projet dans Saint-Jean-Baptiste jusqu'à présent.

Daniel Leclerc demande qui siège à la Table sur le verdissement. Mme Virginie Clet-Ortega répond que ce sont divers organismes environnementaux de Québec et des groupes citoyens afin de mutualiser les efforts. Certains possèdent des terrains mais non les compétences alors ils se sont unis en créant cette Table. Il existe une volonté d'élargir la table à d'autres organismes voulant y prendre part.

Demain la forêt c'est plus que planter, cela implique plusieurs compétences, certains terrains ont besoin de jardins de pluie pour les ruissellements par exemple.

Mme Virginie Clet-Ortega rappelle que la prochaine date de tombée est le 21 juin 2019 et qu'un autre appel de projet ouvrira en septembre prochain.

Mme Alexandra-Maude Grenier demande si le projet inclut aussi les toits verts. Mme Virginie Clet-Ortega dit qu'effectivement les toits verts sont envisagés il y a notamment des écoles qui seraient intéressées par ce type d'initiative.

M. François Talbot demande qui connaît les services et les ressources de *Jour de la terre*. Mme Virginie Clet-Ortega mentionne d'abord la Ville de Québec avec qui ils ont une entente. Ensuite, ils se sont fait connaître par les organismes liés à Frédéric Back ensuite qu'ils se sont fait

connaître dans divers organismes, salons et événements pour faire rayonner le programme. La campagne de financement, les réseaux sociaux, les événements avec le maire en février dernier avec des industriels ont aussi contribué à faire connaître le programme et le projet chez les citoyens, les industriels et le gouvernement en général.

Une citoyenne demande de ne pas négliger les arbres fruitiers car ce sont eux qui amènent les oiseaux au cœur de la ville (plus précisément les cerisiers et les pommets).

Mme Virginie Clet-Ortega se montre intéressée à une initiative dans Saint-Jean-Baptiste. Elle explique qu'ils ont besoin d'abord d'un état des lieux et ainsi, avoir une idée des terrains disponibles pour planter. Ensuite, *Jour de la terre* pourrait voir les améliorations à faire, ce qui est possible et accompagner dans l'exécution d'un plan d'aménagement. M. Louis Dumoulin se propose de faire un état des lieux sur une carte grand format.

19-06-05 Première période de questions du public

Un citoyen parle du parc Lockwell qui s'est trouvé abimé par les travaux du théâtre Périscope, en plus, du projet de compostières. Il ne voit pas la logique de détruire d'un côté, pour planter de l'autre. Les citoyens présents, voisins du Parc Lockwell se plaignent de la mauvaise odeur dégagée par les compostières et du fait qu'elles aient été mise bien à la vue, que celles-ci auraient pu être davantage harmonisé au parc (peintes par exemple). Les citoyens rappellent qu'avant, il y avait un mur de vigne qui séparait la côte Salaberry et le parc Lockwell.

Une citoyenne demande ce qu'il en est au sujet de la protection des arbres du quartier déjà existant. Elle rapporte qu'un propriétaire ne devrait pas pouvoir couper les arbres sur les terrains sans permis mais que la fin de semaine précédente son propriétaire a décidé de couper les arbres (12 arbres d'une quinzaine d'années coupés sur le terrain arrière, en plus d'un pommier de la Ville de Québec). La haie devant l'immeuble a été laissée en fardoche. La citoyenne déplore la grande variété d'arbres ayant été coupés : marronniers, cerisier Norton, épinette, pin blond, cèdre pyramidale, etc. Malgré de nombreux appels de plaintes au 3-1-1 et l'envoi de photos, selon elle la Ville n'a rien fait. Les arbres ont été coupés durant la fin de semaine. Elle a donc décidé d'appeler même la police. Selon elle, le propriétaire planifierait construire un stationnement afin de faciliter la location de ses logements Airbnb. Si le projet se réalise, les gens vivant dans les sous-sols ne verront que des voitures. Les citoyens ne se sentent pas pris en considération par aucune instance. Ils ont aussi contacté un journaliste du quotidien Le Soleil. Cinq voisins et locataires de l'immeuble en question étaient présents pour dénoncer solidairement cette situation.

Une citoyenne informe s'organisent deux débats sur des sujets tels que l'environnement autour du port, la pollution atmosphérique, etc. Les débats auront lieu à l'ENAP. C'est Équiterre qui parraine ce projet de débat. La date qui sera choisie, sera dévoilée ultérieurement, ce sera la même pour tous les débats organisés au Canada sur des enjeux différents mais tous reliés aux enjeux environnementaux. La citoyenne demande donc la collaboration du Conseil de quartier pour la diffusion de l'événement. Elle mentionne aussi avoir déjà approché M. Duclos en espérant que d'autres élus rejoignent l'initiative.

Une citoyenne pose des questions sur le compostage. On la redirige vers l'organisme Craque-Bitume.

19-06-06 Documents, lettres et propositions à adopter

Résolution CA-19-43

M. Damien Morneau explique que le projet les Valoristes réfère à un système de personnes qui ramassent les cannettes et les bouteilles. Ce projet a un objectif d'intégration sociale d'abord mais aussi environnemental. Au lieu d'amener les cannettes et bouteilles collectées dans une épicerie, ils les amènent dans un dépôt temporaire. L'an dernier, lors d'une expérience pilote, le Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste s'est joint à celui de St-Roch, en une journée, plus de 5000 cannettes ont été amassées. Après une expérience fructueuse, le Conseil désire répéter l'expérience à trois reprises cette année dans Saint-Jean-Baptiste, **les samedis**. À long terme, il est espéré que ce soit une autre organisation qui reprenne le flambeau pour assurer la pérennité de l'activité.

Concernant la poursuite du projet Les Valoristes :

Considérant que le projet Les Valoristes a été initié par le Conseil de quartier Saint-Roch dès 2016;

Considérant qu'une expérience pilote a été réalisé en juin 2018 et a obtenu un grand succès;

Considérant que le Conseil de quartier Saint-Roch a présenté une demande de financement à la ville de Québec pour continuer ce projet à l'été 2019;

Considérant que le Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste s'est impliqué dans le projet Valoristes l'année dernière;

Considérant que ce projet a des objectifs environnementaux, sociaux et éducatifs;

Considérant que ces valeurs correspondent aux valeurs d'un éco-quartier tel que prônées par le CQSJB;

Considérant que plusieurs membres du CQSJB se sont montrés intéressés à s'impliquer dans ce projet;

Considérant que la Caisse populaire de Québec a accepté de rendre disponible son terrain de la succursale de la rue Saint-Jean pour tenir de tels événements;

SUR PROPOSITION DE M. FRANÇOIS TALBOT DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS DUMOULIN, IL EST RÉSOLU de

- Nommer M. Fabien Abitbol et M. Damien Morneau responsables de ce projet pour le conseil de quartier;
- De tenir trois événements sur le territoire du quartier les 24 juin, 6 juillet et 13 juillet 2019;
- D'appuyer la demande financière du Conseil de quartier Saint-Roch auprès de la Ville de Québec.

Adoptée à l'unanimité.

Concernant le projet de murale sur le mur aveugle de la Coopérative d'habitation La Fameuse (contre le 270 rue Saint-Olivier)

Résolution CA-19-44

Considérant que la Coopérative d'habitation La Fameuse regroupe trois (3) édifices sur la rue

Saint-Olivier;

Considérant que la rue Saint-Olivier a fait l'objet d'une corvée de nettoyage organisée par le Chantier Graff'Cit  en juin 2018;

Considérant que divers graffitis ont r apparu tr s rapidement dans cette rue et aux abords imm diats;

Considérant que depuis de nombreuses ann es le mur aveugle en bordure du 270 rue Saint-Olivier (l'un des  difices de La Fameuse) fait r guli rement l'objet de graffitis ind sirables;

Considérant la demande formul e en d cembre 2018 au Conseil de quartier par La Fameuse, et la suite donn e par son Conseil d'administration en janvier 2019 dans sa r solution CA-19-06;

Considérant que La Fameuse a  tabli un budget pr visionnel de 8.192,51\$ taxes incluses;

Considérant que pour une partie de ce montant total, La Fameuse a mis en place un sociofinancement sur la plateforme Haricot (sous le titre «Une murale pour enjoliver le Quartier Saint-Jean-Baptiste») demandant 2.500\$, et ayant recueilli 1.575\$ au 2 juin inclus;

Considérant que, parmi les appuis financiers, la Coop rative d'habitation a obtenu de l'aide notamment du d put  f d ral Jean-Yves Duclos, de la d put e provinciale Catherine Dorion, et de l'Intermarch  Saint-Jean;

Considérant que l'artiste MC Grou, choisie pour ce projet, a son atelier rue de La Tourelle, sur le territoire du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste;

Considérant que la Division de la gestion du territoire de la Ville de Qu bec a  mis le 9 avril 2019 un Certificat d'autorisation valide pour un an;

Considérant que le mandat du comit  en charge de la lutte contre les graffitis par l'embellissement et le verdissement s'est dot  depuis sa cr ation   l'automne 2014 d'un volet «art urbain»;

Considérant que la Ville de Qu bec s'est dot e en 2017 d'un «Plan de gestion des graffitis», pr sent  au Conseil de quartier en janvier 2018 puis de nouveau en mai 2019;

SUR PROPOSITION DE MME MAGGY DESGAGN S, D UMENT APPUY E PAR M. FRAN OIS TALBOT, IL EST R SOLU que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste est dispos    aider La Fameuse jusqu'  hauteur de 500 \$.

Ce montant sera vers    la Coop rative d'habitation La Fameuse aux conditions suivantes:

- La Fameuse a amass  tous les fonds n cessaires   la r alisation du projet en incluant notre contribution;
- Un contrat de r alisation du projet a  t  sign  avec la personne ou le groupe qui en fera la r alisation;
- Sur pr sentation des documents pertinents.

➤ R solution sur le r seau de transport structurant de la ville de Qu bec

R solution CA-19-45

R SOLUTION SUR LE R SEAU DE TRANSPORT STRUCTURANT DE LA VILLE DE QU BEC

Table de concertation Environnement des conseils de quartier

ATTENDU QUE les probl mes li s   la congestion routi re ont connu une croissance importante dans les derni res d cennies, alors qu'en 10 ans on a observ  une croissance de

21,7% du parc automobile, accompagnée de 100 000 déplacements de plus à l'heure de pointe du matin, et, sur 20 ans, une hausse de 27,8% de la durée de l'heure de pointe¹;

ATTENDU QUE face à cette situation, la construction de nouvelles routes afin d'enrayer le problème de la congestion dans les grandes villes canadiennes ne s'est pas avérée être une solution pratique : en tenant compte des coûts, la construction de nouvelles route ne peut être considérée une solution efficace, car le nouvel espace routier est saturé à moyen terme et de ce fait la congestion n'est aucunement réduite, alors que ce serait plutôt les nouveaux services de transport en commun offrant des solutions de transport rapide et fiables qui constitueraient plutôt le principal élément de solution à la congestion²;

ATTENDU QUE le transport automobile est la principale source de polluants atmosphériques nocifs pour la santé et est responsable de 62% de la pollution de l'air³;

ATTENDU QUE en investissant dans les transports collectifs et actifs, il est possible de réduire la pollution de l'air, qui – entre autres impacts – serait responsable de 30% des maladies cardiaques⁴, de maladies pulmonaires comme l'asthme, le cancer du poumon ou l'hypertension artérielle, voire à la démence et à des problèmes de développement cognitif chez les enfants⁵ et qu'à Québec, c'est 300 décès prématurés par année qui sont associés à la pollution atmosphérique⁶;

ATTENDU QUE une étude canadienne récente révèle que les impacts en santé de la pollution atmosphérique coûtent annuellement 4000\$ par famille pour un total d'environ 1,0 milliard de dollars par année pour l'agglomération de Québec (271 000 ménages)⁷;

ATTENDU QUE, hors de ses bénéfices sur l'environnement, les transports collectifs et actifs ont un impact favorable pour la santé des individus autant qu'apportent des bénéfices importants sur le plan du développement économique – notamment en ce qui concerne le « coût de la congestion »;

ATTENDU QUE, entre autres éléments liés aux enjeux économiques, le transport en commun représente une solution durable à des enjeux d'accessibilité à l'emploi : à titre d'exemple, une étude de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain révèle que 10 millions de dollars dépensés en transport en commun contribuent à soutenir 183,6 emplois-années-personnes et 17,7 millions \$ en valeur ajoutée alors qu'en comparaison, la même somme dépensée en transport automobile génère 66,1 emplois-années-personnes et 6,8 millions \$ en valeur ajoutée⁸;

ATTENDU QUE la Ville de Québec a mis sur la table un projet de réseau de transport structurant qui répond aux préoccupations émises précédemment;

ATTENDU QUE la réalisation du projet est, actuellement, lié à l'obtention d'un financement substantiel de la part des gouvernements provincial et fédéral à l'attention de l'administration

¹ <http://www.journaldequebec.com/2016/10/28/la-congestion-routiere-dans-la-region-de-quebec-en-chiffres>

² *Le coût élevé de la congestion dans les villes canadiennes*, Groupe de travail sur les transports urbains, Conseil des ministres responsables des transports et de la sécurité routière, avril 2012.

³ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques. 2011. Inventaire des émissions des principaux contaminants atmosphériques au Québec en 2008 et évolution depuis 1990 Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère, 30 p

⁴ Dr François Reeves, cardiologue, Radio-Canada Première FM106,3, 31 mai 2017

⁵ Recherche littéraire pour le projet Ça marche Doc! Références disponibles sur demande.

⁶ Bouchard, Maryse et Audrey Smargiassi. 2008. Estimation des impacts sanitaires de la pollution atmosphérique au Québec : Essai d'utilisation du Air Quality Benefits Assessment Tool (AQBAT) INSPQ, 59 pages.

⁷ 5 Smith et al., COSTS OF POLLUTION IN CANADA, International Institute for Sustainable Development (IISD), 2017, 145 pages

⁸ http://www.ccomm.ca/documents/etudes/2010_2011/10_11_26_ccmm_etude-transport_fr.pdf

municipal de Québec, et que la non-obtention de ce financement pourrait remettre en question la faisabilité de ce projet d'importance;

ATTENDU QUE dans les dernières semaines, tant la communauté des affaires, que les milieux communautaires ou environnementaux, se sont mobilisées afin de manifester leur appui au projet de transport structurant;

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. FRANÇOIS TALBOT, IL EST RÉSOLU qu'à leur tour, le Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste se joint à cette vaste mobilisation en appui au projet de réseau de transport structurant de la Ville de Québec, et, de ce fait, réitèrent l'urgence liée à la mise en œuvre d'un de ce réseau à l'échelle de l'agglomération autant que l'importance de ce réseau, et, de ce fait, espèrent voir le financement de ce projet confirmé afin d'éviter de mettre en danger sa mise en œuvre à l'intérieur de l'échéancier préparé par la Ville de Québec.

Adopté à l'unanimité.

➤ Protection de la canopée urbaine

Résolution CA-19-46

RÉSOLUTION SUR LA PROTECTION DE LA CANOPÉE URBAINE **Table de concertation Environnement des conseils de quartier**

ATTENDU QUE plusieurs études médicales récentes rapportent que la présence d'arbres urbains et d'espaces verts pourrait diminuer, entre autres, de :

- 39% la prévalence du stress⁹,
- 7% la prévalence de la dépression¹⁰,
- 11-19% la prévalence de l'autisme,¹¹
- 14% le risque de diabète,¹²
- 13% le risque d'hypertension¹³
- 40 % le risque d'embonpoint ou d'obésité.¹⁴
- 10-20% la mortalité générale prématurée partout au Canada;¹⁵

⁹ Verdir les villes pour la santé de la population, Beaudoin et Levasseur, INSPQ 2017, 103 pages.
Référence citée : Townsend, Ilvento et Barton, 2016.

¹⁰ Health Benefits from Nature Experiences Depend on Dose, Danielle F. Shanahan, Robert Bush, Kevin J. Gaston, Brenda B. Lin, Julie Dean, Elizabeth Barber & Richard A. Fuller, Scientific Reports 6, Article number: 28551 (2016)

¹¹ Inverse relationship between urban green space and childhood autism in California elementary school districts, Jianyong Wua, Laura Jackson, Environment International 107 (2017) 140–146

¹² Neighborhood Greenness and Chronic Health Conditions in Medicare Beneficiaries, Scott C. Brown, PhD, 1,2 Joanna Lombard et al. Am J Prev Med 2016;51(1):78–89.

¹³ Neighborhood Greenness and Chronic Health Conditions in Medicare Beneficiaries, Scott C. Brown, PhD, 1,2 Joanna Lombard et al. Am J Prev Med 2016;51(1):78–89.

¹⁴ Les espaces verts urbains et la santé, Stephen Vida, Institut national de santé publique, 2011.
Référence citée : Ellaway et collab., 2005

¹⁵ Crouse et al., Urban greenness and mortality in Canada's largest cities: a national cohort study, The Lancet Planetary Health, 2017, Vol. 1, 7:e289-e297.

ATTENDU QUE dans les pays à revenu économique élevé comme le Canada, la pollution de l'air a été associée à 33% des maladies cardiovasculaires, 16% des MPOC, 12% des infections des voies respiratoires inférieures et 8% des cancers de la trachée, des bronches ou du poumon.¹⁶ Elle est responsable d'environ 300 décès prématurés par an dans la région de Québec.¹⁷ De plus, des études récentes associent la pollution de l'air à la démence¹⁸. Or, les arbres urbains pourraient capter environ 24% des particules fines de l'air pollué¹⁹ - par exemple, un érable mature est en mesure de capter, annuellement 60 milligrammes de cadmium, 140 milligrammes de chrome, 820 milligrammes de nickel, 5200 milligrammes de plomb, 1,8 kilogramme d'ozone ainsi que jusqu'à 20 kilogrammes de poussières²⁰;

ATTENDU QUE la présence des arbres en milieu urbain joue ainsi un rôle essentiel dans la purification de l'air et que ceux-ci contribuent à l'atteinte d'une meilleure qualité de l'air;

ATTENDU QUE les arbres et espaces verts permettent aussi de créer des îlots de fraîcheur bénéfiques pour la santé de la population avoisinante, en diminuant notamment la chaleur ambiante lors des canicules²¹, phénomène météorologique appelé à apparaître de façon croissante en lien avec les changements climatiques;

ATTENDU QUE pour avoir leur effet protecteur les arbres urbains et les espaces verts doivent être situés à proximité de la population;²²

ATTENDU QUE les arbres urbains et espaces verts procurent de nombreux autres bienfaits écosystémiques tels que la captation des eaux de pluie, le stockage des gaz à effet de serre, le maintien de la biodiversité, etc.;

ATTENDU QUE l'impact sur l'environnement des arbres matures est plus important que celui d'arbres non matures qui seraient plantés pour le remplacer – et cela, bien au-delà d'une proportion de « un pour deux », et que ledit remplacement engrange des frais d'environ 500\$ par arbre et cela, dans les meilleures conditions;

ATTENDU QUE les arbres urbains et espaces verts augmentent la valeur foncière des propriétés, rendent les villes plus attrayantes pour les résidents et la main d'œuvre, augmentent l'achalandage des commerces de proximité, ont un impact favorable sur le vandalisme ou les incidences comportementales, et génèrent des économies en coûts de santé évaluées à plusieurs milliards de dollars par année au Québec;

¹⁶ La commission Lancet sur la pollution et la santé, Landrigan, Fuller et al., Publié en ligne le 9 octobre 2017 [http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736\(17\)32345-0](http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736(17)32345-0). Voir tableau 4 à la page 28.

¹⁷ Estimation des impacts sanitaires de la pollution atmosphérique au Québec : essai d'utilisation du Air quality benefits assessment tool (AQBAT), Bouchard et Smargiassi, 2007, INSPQ, No de publication 817, 59 pages.

¹⁸ Living near major roads and the incidence of dementia, Parkinson's disease, and multiple sclerosis: a population-based cohort study, Cheng et al., The Lancet, 2017, [http://thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS01406736\(16\)323996/supplemental](http://thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS01406736(16)323996/supplemental)

¹⁹ Planting Healthy Air, The Nature Conservancy, 2017, 128 pages. https://thought-leadership-production.s3.amazonaws.com/2016/10/28/17/17/50/0615788b-8eaf-4b4f-a02a-8819c68278ef/20160825_PHA_Report_FINAL.pdf

²⁰ Plus d'arbres pour un air plus sain :

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/capsules/capsule5.pdf>

²¹ Upreti, R., Z.-H. Wand & J. Yang. 2017. Radiative shading effect of urban trees on cooling the regional built environment. *Urban Forestry & Urban Greening* 26: 18-24

²² Les espaces verts urbains et la santé, Stephen Vida, Institut national de santé publique, 2011.

ATTENDU QUE le couvert d'arbres recommandé par des experts pour maximiser les bienfaits de la forêt urbaine sur la qualité de vie de la communauté est de 40%;

ATTENDU QUE bien que sur le plan légal, un arbre est considéré comme un « mobilier urbain » comme un autre, sa fonction devrait toutefois sous-tendre une gestion et une considération qui devrait dépasser ce statut;

ATTENDU QUE la Ville de Québec a adopté une *Vision de l'arbre 2015-2025* afin d'augmenter la canopée moyenne de 32% à 35%;

ATTENDU QUE, pour atteindre rapidement cet objectif afin de mieux protéger la santé de sa population et diminuer la charge des contribuables, la Ville de Québec a intérêt à préserver et protéger les arbres et boisés urbains existants;

ATTENDU QUE des actions concrètes doivent être effectuées pour favoriser le développement et le maintien de la canopée dans l'ensemble des quartiers de la Ville, avec une attention toute particulière pour les secteurs où celle-ci est déficiente – par exemple, la canopée pour le quartier Saint-Roch se situe actuellement à 12%;

ATTENDU QUE la réglementation concernant l'obligation de verdir les nouveaux lotissements et développements doit être mieux encadrée, en favorisant le maintien d'arbres matures et la plantation d'arbres en façade;

ATTENDU QUE la Ville de Québec devrait développer de meilleurs outils pour permettre aux citoyens de connaître quels arbres sont ciblés par des permis d'abattage, alors qu'actuellement l'accès à cette information nécessite un abonnement annuel de 311\$, et que l'information recensée par ces permis ne contient pas de détails en ce qui a trait à l'état de santé de l'arbre, son âge, son essence ou sa valeur environnementale;

ATTENDU QUE les conseils de quartiers de la Ville de Québec souhaitent participer activement à l'atteinte des objectifs énoncés à la *Vision de l'arbre 2015-2025* et favoriser l'émergence de projets relatifs au verdissement et à la bonification de la canopée sur leur territoire;

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN D'UMENT APPUYÉE PAR M. FRANÇOIS TALBOT, **IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec de bonifier sa réglementation municipale afin d'augmenter la préservation et la protection des arbres et boisés existants. Pour ce faire, les administrateurs du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste sont prêts et intéressés à collaborer avec l'administration municipale afin de procéder à cette bonification réglementaire, ainsi qu'à développer une stratégie concrète, à l'échelle de leur quartier, de manière à cibler et identifier des actions concrètes relatives au verdissement et à la préservation de la canopée, cela, en route vers l'horizon 2025.**

Adoptée à l'unanimité.

19-06-07 Période du conseiller municipal

Malgré son absence, M. Jean Rousseau a transmis ce qu'il voulait partager aux citoyens. M. Daniel Leclerc en fait la lecture.

Jardin communautaire

La demande pour un ou des jardins communautaires dans le quartier a été formulée par des citoyens, le comité populaire (Parc de l'Amérique-Française) et le conseil de quartier. Voici la réponse du *Service des loisirs* à la demande (répétée) d'un espace pour un jardin communautaire dans Saint-Jean-Baptiste que nous (Élodie Chamard-Bergeron et moi) avons reçue :

2019-05-31

RM

Les urbainsculteurs n'ont pas eu ce mandat finalement. Le SPAE (service de la planification de

l'aménagement et de l'environnement) s'est concentré sur la validation du jardin sur le toit d'un immeuble de l'OMHQ sur Lockwell. Les urbainculteurs ont produit un concept préliminaire du jardin. Mais la priorité est donnée au Projet de Prince-Édouard aussi avec l'OMHQ et les urbainculteurs. Le souhait du SPAE est d'aménager ce jardin cet automne avec les urbainculteurs et si l'expérience est bonne de poursuivre avec un 2e jardin qui serait celui de Lockwell.

De son côté, notre technicien a fait des recherches. Aucune place dans Saint-Jean-Baptiste pour un jardin communautaire de format habituel – 20 lots et plus - avec toutes les commodités. Aucun terrain Ville disponible. D'autres solutions pourraient être envisagées comme du jardinage en bac avec entente avec un privé (toit), une école (cour). Un comité Ville travaille à un vaste plan d'action sur l'agriculture urbaine qui va se pencher sur cette problématique entre autres choses. Nous poursuivons notre travail afin de doter le secteur d'un jardin communautaire.

Traduction : Le SPAE a priorisé un autre projet cette année; il est curieux de vouloir aménager un jardin sur un toit à l'automne. Nous allons essayer d'en savoir davantage. Pour l'implication de privés, il y a un programme de subvention qui a été annoncé au printemps. Il faudrait que des groupes en fassent la demande et spécifient les endroits sélectionnés (écoles, sites privés, etc.).

Travaux et chantiers 2019

Travaux souterrains et de surface

Rue Saint-Augustin, de Saint-Olivier à Saint-Jean

Rue Sainte-Madeleine, de Sainte-Genève à Saint-Olivier

Réhabilitation de la chaussée (surface)

Rue Burton, de Claire-Fontaine à Scott

Travaux reportés en 2020, dû aux contraintes de circulation majeures dans le secteur en raison de travaux sur le boulevard René-Lévesque :

PSU180169 – OMA – Rue René-Jalbert

PSU180235 – PRIS – Rue du Bon-Pasteur

PSU180257 – PRIS – Rue Jacques-Parizeau

Parc Saint-Matthew

1. Compostage Il y a une liste d'attente pour le compostage communautaire dans le quartier, de plus de 200 personnes. Parmi les sites identifiés pour l'installation de compostières, nous avons identifié le Parc St-Matthew. Un représentant de Craque-Bitume, partenaire de la Ville dans la mise en place, la formation au compostage et l'entretien des compostières, et Élodie iront examiner s'il y a un endroit possible dans ce parc. Par la suite, il y aura visite des voisins immédiats pour savoir s'il y a acceptabilité sociale. Si les conditions sont réunies, Craque-Bitume fera une demande officielle au service de la gestion des matières résiduelles.

2. Accès et poubelles pleines

Un citoyen nous a rapporté que la porte d'accès au Parc, du côté de la rue St-Joachim, est supposée être ouverte depuis le 1^{er} mai, tous les jours de 7h le matin à 8h le soir. Le service Garda qui doit ouvrir et fermer cette porte ne s'est pas acquitté de sa tâche. Le service des loisirs, par l'intermédiaire de la division plein-air et animation urbaine, nous a fait part que c'est le service de la gestion des immeubles qui a donné le contrat. Nous essayons de savoir qui du service des immeubles va appeler Garda...

Un citoyen nous a envoyé des photos de poubelles qui débordent au Parc. La réponse obtenue du service de la gestion des déchets est que les éboueurs passent à intervalles réguliers. Nous leur avons envoyé la photo. Moralité : prenez des photos et envoyez-les au 311. C'est la seule façon de procéder.

Avis de proposition sur la fiducie pour le patrimoine

Notre avis de proposition au conseil municipal du 3 juin 2019, pour la création immédiate d'une fiducie d'utilité publique pour les bâtiments à caractère religieux a été rejeté. On nous a informé à cette occasion qu' «un projet d'acte de fiducie d'utilité sociale préparé par le Service des affaires juridiques de la Ville de Québec permettra aux parties prenantes de poursuivre, au cours des prochains mois, la réflexion et les échanges à l'égard notamment des règles de gouvernance, de l'affectation des biens et de son financement à long terme.»

Lors du débat sur l'avis, j'ai demandé qu'il y ait une rencontre d'information ou un comité plénier pour connaître les tenants et aboutissants de cette fiducie. Cela risque d'être long.

Bar sur d'Aiguillon

Lors de la séance du conseil d'arrondissement du 13 mai 2019, deux citoyens du quartier SJB sont venus faire part de leur objection à la réouverture du bar situé sur D'Aiguillon, au site de l'ancien Temps Partiel. Au-delà des multiples problèmes de voisinage, ils considèrent que le délai de 6 mois d'inactivité d'un établissement devrait être invoqué pour ne pas ouvrir le nouveau bar. Le problème est que le délai doit être établi par la Ville, ce qui n'aurait pas été le cas. La Ville invoque des jurisprudences pour dire qu'un délai d'inactivité n'est pas suffisant pour abroger un usage dérogoire. Nous avons transmis cette jurisprudence aux deux citoyens.

Place du parvis

La SDC du faubourg a fait une demande pour une place de type « éphémère » sur le parvis de l'Église St-Jean-Baptiste en 2018 et 2019. Il semblerait que la Fabrique responsable de l'ESJB n'ait pas accepté cette demande. Nous avons parlé avec Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon, directrice générale de la SDC, qui nous a fait part qu'elle veut relancer ce projet cet été, avec l'accord potentiel de l'abbé Gingras. Bref, nous attendons un retour de la SDC et du service de l'aménagement pour que quelques chaises soient installées après la St-Jean-Baptiste sur le parvis.

Aménagement des rues St-Augustin / Ste-madeleine

Notre demande pour installer une piste cyclable sur la portion de St-Augustin, jusqu'à Ste-Madeleine est une véritable saga digne des 12 travaux d'Astérix. Personne n'est responsable et tout le monde se renvoie la balle. Je dois en faire rapport à Geneviève Hamelin, car il y a une désresponsabilisation des différents services. Cependant, les travaux commencent cet été.

Pour essayer de comprendre pourquoi l'aménagement d'une rue conviviale est irrecevable pour cette rue, nous avons essayé d'obtenir les critères et les facteurs de pondération de l'analyse multicritériée utilisée par la Ville pour juger les rues qui peuvent être transformées ou non. Après de multiples échanges, nous aurons un comité plénier où l'on va nous expliquer quels sont ces critères. Notre objection principale est que ces critères sont appliqués de façon tellement stricte, qu'ils deviennent force de loi et évacuent tous débats

Problématique des commerces sur St-Jean

L'annonce de la fermeture de la librairie de livres usagés, la Feuille enchantée, relance le débat des taux de taxation sur les artères commerciales. J'ai rencontré le propriétaire de l'ex-boulangerie Le Panetier avec qui j'ai échangé sur le sujet. Je travaille avec quelques commerçants pour voir comment nous pouvons relancer la discussion sur des taux de taxation

en fonction du type d'immeuble occupé. J'avais soumis un avis de proposition en décembre 2018 au conseil municipal. Nous étions 5 à l'avoir appuyé, et 16 élu(e)s avaient voté contre.

Plomb dans les tuyaux

« La campagne annuelle d'échantillonnage de l'eau potable réalisée par le Service du traitement des eaux.

Le secteur de la rue Saint-Olivier compris entre les rues Sainte-Claire et Sainte-Marie sera sollicité en 2019 à la demande de M. Rousseau compte tenu de la présence d'un cas connu et de l'inquiétude de deux autres citoyens voisins. En cas de questions ou d'une demande d'échantillonnage, les citoyens peuvent contacter la boîte vocale dédiée à la campagne d'échantillonnage au 418-641-6641 ou encore écrire un courriel à l'adresse eaupotable@ville.quebec.qc.ca pour obtenir de plus amples informations. Mme Christine Beaulieu est la professionnelle responsable de ce programme au Service du traitement des eaux.»

Mme Christine Beaulieu va contacter en priorité d'ici la mi-juin les citoyens qui ont fait part de leur intérêt à ce que leur eau soit testée. Il faut que l'eau soit entre 15 et 18°C. Pour le tronçon sur St-Olivier, les citoyens seront informés une fois que les demandes des citoyens qui ont appelé seront complétées. Ce sera fort probablement à la fin juin, début juillet.

Questions/Commentaires pour le conseiller:

Concernant le parc St-Matthews et les compostières : M. Louis Dumoulin veut rappeler que ce n'est pas un parc (mais zoné parc car il n'y a pas de zonage cimetièrre, aménagé et ouvert aux visiteurs comme un parc en 1980), mais bien un cimetière où se retrouvent toujours des ossements. Les anglicans ne désacralisent pas leurs cimetières. La ville en est propriétaire depuis au moins 1978 (année de son classement comme site patrimonial) et c'est elle qui décide, mais de prendre une telle décision, selon M. Dumoulin, elle se mettrait toute la communauté anglophone sur le dos. Il existe d'autres options, d'autres, espaces libres ailleurs. Il prend la peine de préciser qu'il n'est pas là question de religion.

Concernant la place du parvis : Selon M. Louis Dumoulin, avant que la SDC n'y refasse une place éphémère, il devrait y avoir des réparations envisagées notamment toutes les pierres déplacées, déjointées ou abimées par les déneigeuses ou les éléments. Aussi, dans les bacs de plantation accueillant des arbres, il manque 6 po de terre et les plantations doivent être faites. De plus, des "smartpots" ont été oubliés dans la plate-bande nord au fond du parvis. Il y a aussi des graffitis à nettoyer.

Une citoyenne demande de répéter le courriel pour s'inscrire au test de plomb.

Une citoyenne appuie le commentaire de M. Dumoulin par rapport au fait que le parc St-Matthews est un cimetière et non pas un endroit approprié pour y faire du compost.

19-06-08 Deuxième période de questions du public

Les voisins du parc Lockwell rappellent leur déception de la localisation des bacs à compost du parc qui amènent une mauvaise odeur et ne cadre pas. Ils ne les trouvent pas esthétiques. Ils affirment ne pas avoir été consultés. Mme Melissa Coulombe-Leduc suggère que Craque-Bitume revoit éventuellement son processus de consultation étant donné que les gens présents manifestement n'ont pas été consultés.

19-02-09 Fonctionnement, informations

- Travaux sur Saint-Augustin, Sainte-Madeleine et Saint-Olivier
Maggy Desgagnés mentionne que le dépliant qui annonce les travaux ne donne pas suffisamment de détails par rapport à l'impact qu'ils auront sur la circulation. De plus, plusieurs stationnements sont déjà interdits mais sans aucune raison apparente car les travaux n'ont pas commencé. Elle voudrait être informée car sa rue ne peut se joindre que par la rue Saint-Augustin. Daniel Leclerc répond que le plan de détour n'est pas fixe et qu'il sera possible de le télécharger sur internet. Il montre aussi où trouver l'information sur Internet. Mme Maggy Desgagnés demande si des mesures de mitigations pourraient être envisagées pour la perte de stationnement car vu les nombreux travaux prévus, il devient difficile de se stationner dans le quartier. M. Daniel Leclerc la réfère au 311.
- Animation Passage Olympia
La SDC a prévu de faire cinq projections de cinéma entre mi-juillet et fin août. Le cabaret Le Drague envisage deux vendredis jukebox par mois, et il devrait y avoir de l'animation durant la fête arc-en-ciel. Ce programme prévisionnel devait être validé le 5 juin, et n'est donc pas définitif.
- 30e édition de la Fête de la SDC
Le comité de travail sur le patrimoine assure sa présence à la fête, incluant la ReGénération Bon-Pasteur. M. Louis Dumoulin mentionne que le montage du documentaire de suivi sur le patrimoine religieux se fera cet été, le tournage achevant. Il sera important d'avoir de la documentation.
- Réseau structurant de transport en commun (RSTC), rencontre avec les résidents le 13 juin
Dans un communiqué, la ville de Québec a partagé les détails de la tournée d'un kiosque d'information mobile qui ira à la rencontre des citoyens en utilisant un autobus afin de présenter les différentes composantes du réseau de transport structurant de façon technique et ludique. Il y aura 3 rencontres en juin. On veut y mettre en lumière les retombées positives et écouter les interrogations. On y abordera les origines du projet, le tracés, les voies réservées, l'état de la planification, le calendrier des prochaines étapes ainsi que la mise en place d'un comité de bon voisinage. Celle pour le secteur centre, aura lieu jeudi, le 13 juin 2019 à 19h00 au Québec High School, rue Belvédère.

Mme Priscilla Corbeil et M. François Talbot y représenteront le Conseil.

- Présentation du Collectif TRAAQ pour un transport abordable et accessible

M. François Talbot a représenté le Conseil de quartier lors de la première assemblée générale du Collectif TRAAQ. Il y avait 22 personnes représentant 13 organisations. Leur revendication que les personnes qui ont un faible revenu aient une réduction sur la passe mensuelle d'autobus du réseau de transport de la capitale nationale. À titre d'exemple, la tarification sociale de Gatineau : les gens doivent s'inscrire avec preuve de revenu (avis de cotisation de revenu-Québec)

Chaque groupe qui le souhaite peut ramener la demande d'adhésion au collectif TRAAQ à son conseil d'administration. Il existe divers niveau d'implication : Assemblée générale, comité de suivi, actions de mobilisation.

M. Talbot rappelle les résolutions adoptées par le Conseil de quartier SJB en mai dernier.

- Calendrier 2019-2020 du conseil de quartier.
Les réunions demeureront le premier mardi du mois (sauf les 17 septembre 2019 et 21 janvier 2020).
- Bilan commerces ouverts/fermés

Un bilan de l'évolution des commerces de l'été 2018 à l'été 2019 est présenté par Fabien Abitbol, qui précise l'avoir établi avec l'aide de Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon, directrice générale de la SDC du Faubourg «Quartier Saint-Jean-Baptiste», Mme Bellegarde-Turgeon n'ayant pris ses fonctions que courant juillet 2018.

En termes de fermetures, il y en a eu cinq en un an, mais trois commerces ont rouvert ou sont déjà repris:

- **Koodo**, fournisseur de téléphonie cellulaire proche de la Brûlerie Saint-Jean, a fermé
- **L'Épicerie Langlois** a fermé, mais a déjà trouvé preneur (les travaux sont en cours et le projet sera différent de ce qui a été écrit dans Le Soleil)
- **Blender bar à jus** (face à la Tour Saint-Jean) a fermé en octobre 2018 mais les travaux sont presque achevés afin qu'ouvre **PoW Ramen** (théoriquement en juin 2019)
- **Les Délices libanais** (proches de Moisan) ont fermé à l'automne 2018, mais **La Cantina 10** (spécialités argentines et diffusion de matchs de soccer essentiellement sud-américains) a ouvert depuis mai 2019. Il s'agit d'un établissement qui jusqu'en avril se trouvait à Sainte-Foy
- **Angélix** (salon de santé et bien-être sur d'Aiguillon) est toujours vacant. L'intérieur a été récemment remis en ordre, et une pancarte mentionne que c'est à louer.

Il y n'y a donc que deux nouveaux commerces vacants dans le bilan été 2018/été 2019.

NB: Au 30 juin fermera **La Feuille enchantée**, mais l'animalerie **Poils et Plumes** quitte la rue Richelieu pour revenir rue Saint-Jean où elle était jusqu'au printemps 2014.

Pour ce qui est des ouvertures, deux commerces ont ouvert hors zone SDC, et neuf en zone SDC.

Hors zone SDC, on trouve:

- **Sardines** (même entreprise que la Buvette Scott), ouvert au 1 rue Saint-Jean en mai 2019. C'est une reprise suite à la fermeture précipitée à l'automne de La Fornarina.
- **Gold Disciple**, première boutique physique et salle de montre d'une enseigne québécoise n'existant auparavant que sur Internet (même trottoir, ouverture fin juillet 2018, local vacant durant plusieurs années)

En zone SDC, les ouvertures ou reprises d'un local vacant depuis plus d'un an sont:

- **La Griffes du Monstre**, tatoueur venu de Saint-Roch (ouvert le 5 juillet 2018, rue d'Aiguillon, édifice du Château des Tourelles)

- **Luzz**, restaurant sur Honoré-Mercier, tenu par deux femmes qui ont déjà un autre restaurant en basse ville (ouvert le 15 juillet 2018)
- **Jigsaw**, première boutique de jeux d'évasion hors Ontario (août 2018)
- **Attaboy!**, pizzeria (décembre 2018)
- **Encore!..**, brocante et objets neufs (décembre 2018)
- **Simard et Talbot**, salon de coiffure (décembre 2018)
- **La Route des Indes**, transfert du Marché du Vieux-Port, sous l'Épicerie européenne (janvier 2019)
- **Sinsemilla**, restaurant dont la spécialité est de cuisiner avec du chanvre, installé dans le même local qui autrefois vendait des produits de chanvre (février 2019)
- **Voyages Vasco Québec**, agence de voyages (avril 2019)

À 21h15, SOUS PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN ET DÛMENT APPUYÉ PAR MME. MAGGY DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU d'allonger la séance jusqu'à 21h30.

Adopté à l'unanimité.

- Député fédéral M. Jean-Yves Duclos
M. Jean-Yves Duclos propose de rencontrer le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste. Il veut rencontrer les différents conseils de quartiers intéressés selon leurs disponibilités. Il ne viendrait pas à une assemblée publique. Les membres du conseil de quartier concerteront leurs disponibilités dans un doodle envoyé par Mme Maggy Desgagnés.

Mme Melissa Coulombe-Leduc demande si c'est dans l'habitude des candidats d'élections de solliciter les conseils. M. Louis Dumoulin commente que Mme papillon a commencé à les rencontrer sur une base régulière. Ensuite, M. Jean-Yves **Duclos** a poursuivi, il était venu les rencontrer à quelques reprises même avant d'être élu. Il avait aussi participé à diverses fêtes de rues. Aux élections, est-ce qu'il y avait eu des réunions avec tous les candidats. Dans une réunion régulière. C'est un événement public ils peuvent venir ils ont du temps à la période du public.

- Parc école

Événement : l'enfance de l'art

Date : le 15 juin entre 11h30 et 15h30

Lieu : chapiteau au parc-école et rue st-Jean

Programme: marathon de l'art par les écoliers et musique. But: visibilité pour le financement du nouveau parc-école. Nouvelle adresse pour faire un don : www.parc-ecole.com

Mme Mélissa Coulombe-Leduc demande si le comité embellissement a déjà donné au projet parc-école. Les membres du conseil mentionnent qu'ils n'ont pas été sollicités.

19-06-10 Trésorerie

➤ Paiement de la secrétaire de rédaction

Résolution CA-19-47

Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE M. DAMIEN MORNEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. FRANÇOIS TALBOT, IL EST RÉSOLU de verser un montant de 100 dollars à Mme Nadia Mohammed-Azizi pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 mai 2019 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste. Le montant est puisé à partir du poste budgétaire lié aux frais de fonctionnement selon le barème prévu à la résolution CA-19-03.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Frais de déplacement relatifs à la résolution CA-19-35

Résolution CA-19-48

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER IL EST RÉSOLU de verser un montant de 16 dollars à M. François Talbot pour le remboursement de dépenses de transport pour sa participation à l'assemblée générale du Collectif pour un transport abordable et accessible à Québec (TRAAQ)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Frais de déplacement relatifs aux rencontres stratégie capitale climat 2030

Résolution CA-19-49

Concernant le remboursement de dépenses de transport,

SUR PROPOSITION DE MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER DÛMENT APPUYÉE PAR MÉLISSA COULOMBE-LEDUC IL EST RÉSOLU de verser un montant de 6,10\$ à M. Louis Dumoulin pour le remboursement de dépenses de transport pour sa participation à la rencontre Stratégie Capitale-Climat 2030.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Solde bancaire

Le solde du compte est de 5 649,80 \$ dollars en date du 31 mai 2019.

19-06-11 Divers

Point du Président : M. Louis Dumoulin partage les quatre (4) derniers événements auxquels il a assisté :

- 1) M. Louis Dumoulin a participé à une démarche consultative (sous forme d'ateliers participatifs) initiée par le Conseil de quartier du Vieux-Québec concernant **Le présent et l'avenir de notre quartier**, les 14 et 15 mai derniers au Monastère des Augustines. Comme le territoire du Conseil de quartier du Vieux-Québec inclut aussi la partie administrative et commerciale de la Colline parlementaire (ancien faubourg Saint-

Louis) et touche donc à la zone résidentielle liée au territoire du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, il a invité des résidents du secteur et des membres de ReGénération Bon-Pasteur à participer à l'exercice. Ils ont leur opinion sur le Vieux-Québec comme voisins et comme citoyens subissant l'impact de tous les grands et petits événements liés à la Grande-Allée. Ce fut un bel exercice, bien organisé en deux (2) sessions, une de jour et une autre de soir. L'information recueillie sera compilée et éventuellement partagée.

- 2) Il a aussi participé à l'École d'été de l'Institut Environnement Développement et Société concernant le coteau Sainte-Geneviève incluant la mince ceinture verte (cap) séparant la Haute-Ville de la Basse-Ville de Québec. Un événement en trois (3) étapes qui ont eu lieu en automne (Université d'automne), hiver (colloque) et printemps dernier. C'est un travail de recherche multi et interdisciplinaire basé sur des objectifs de développement durable.
- 3) Il a aussi pris part à un atelier participatif Stratégie climat 2030 organisé par la Ville de Québec. Il a fait partie de la table sur la mobilité durable où on a plus parlé de gaz à effets de serre (GES) que de l'humain. Il mentionne la grande participation des organismes liés au développement durable et la faible présence des conseils de quartier. Trois (identifiés) seulement y étaient représentés: SJB, St-Roch et Lebourgneuf. Le retour sur l'exercice est attendu pour cet automne. Daniel Leclerc précise qu'il y aura d'autres ateliers donnés en soirée éventuellement si d'autres ont envie d'y participer.
- 4) Agenda : Les 6 et 7 juin prochains, il participera aussi au Colloque *L'art dans l'espace public* organisé par la Ville de Québec au MNBAQ.

M. Fabien Abitbol fait part d'un courriel de Mobilisation Haute-Ville (MHV). L'organisme a quitté la rue Saint-Gabriel pour la Maison Mère-Mallet.

Deux événements sont organisés en juin:

1. l'un le 18 juin dans leurs locaux pour dresser un bilan des activités depuis 2017 et discuter des perspectives de MHV
2. l'autre (sur inscription avant le 21 juin) permettra aux organismes communautaires de faire part de leur plan d'action 2019-2020 sous la forme d'une rencontre de 90 minutes. Cette "grande tournée estivale" se déroulera en juillet et août.

19-06-12 Levée de l'assemblée

M. Louis Dumoulin lève l'assemblée du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à 21 heures 47.

Adoptée à l'unanimité.